FONCTIONNAIRES ET AGENTS DES SERVICES PUBLICS

PRÈS DE 50 ANS D'EXPÉRIENCE À VOS CÔTÉS, ÇA FAIT LA DIFFÉRENCE

La Banque Populaire Val de France, la CASDEN et l'ACEF s'engagent à vos côtés pour vous proposer des solutions en adéquation avec vos métiers et vos préoccupations.

DÉCOUVREZ AU VERSO LES OFFRES QUI VOUS SONT RÉSERVÉES !

casden BANQUE POPULAIRE

acef

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE +X

PARIS 2024 PARIS 2024

PARTENAIRE PREMIUM

PROFITEZ D'OFFRES QUI VOUS SONT SPÉCIALEMENT DÉDIÉES

Depuis plus de 50 ans, nous nous engageons auprès de tous les fonctionnaires et agents des services publics afin de vous proposer des produits et services en adéquation avec votre métier et vos préoccupations.
Pour cela, nous nous sommes entourés de deux partenaires issus de la Fonction Publique : la CASDEN, banque coopérative de la Fonction Publique et l'ACEF, association à but non lucratif créée par et pour des fonctionnaires et agents des Services Publics.

Découvrez vos avantages et bénéficiez de conditions tarifaires privilégiées ainsi que de nombreuses réductions(1) !

AVANTAGES BANCAIRES — BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

Pour gérer votre compte au quotidien

10% DE RÉDUCTION sur la cotisation mensuelle de votre forfait Cristal(2) ou de votre Pack Famille(2) afin de faciliter la gestion courante de votre budget.

Pour assurer votre famille

Sur votre contrat Multirisque des Accidents de la Vie,
bénéficiez de **3 MOIS DE COTISATION OFFERTS** (offre soumise à conditions)(3).

AVANTAGES BANCAIRES — casden BANQUE POPULAIRE

Pour préparer vos projets

DES PRÊTS À TAUX RÉDUITS(4)(5) grâce au programme 1, 2, 3 de la CASDEN et son système inédit d'épargne à Points.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Construisez votre projet immobilier

AUCUNS FRAIS D'HYPOTHÈQUE grâce à la caution de Parnasse Garanties, filiale de la CASDEN(6) sur vos prêts Banque Populaire Val de France(5)(7).

AVANTAGES EXTRA-BANCAIRES — acef

Pour augmenter votre pouvoir d'achat

DES RÉDUCTIONS PRIVILÉGIÉES(8) parmi un éventail élargi de grandes marques dans de multiples domaines : loisirs, vacances, mode, bien-être, équipements, etc.

Pas encore client ?

Pour profiter de ces avantages, demandez l'ouverture de votre compte bancaire en quelques minutes sur :
www.mabanqueenligne.bpvf.fr

Retrouvez-nous sur :

www.banquepopulaire.fr/valdefrance

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

TROUVEZ VOTRE AGENCE BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE EN EURE-ET-LOIR

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
Les coûts de connexion aux sites internet sont ceux fixés par votre opérateur.
Les crédits à la consommation CASDEN sont notamment distribués par la Banque Populaire Val de France intervenant en qualité d'intermédiaire pour la vente de crédits CASDEN à titre non exclusif.
Les crédits immobiliers CASDEN ne sont commercialisés que par la CASDEN Banque Populaire. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.
(1) Offres réservées aux adhérents de l'ACEF Val de France et / ou sociétaires CASDEN Tout Sous le Même Toit, clients de la Banque Populaire Val de France. Offres cumulables et susceptibles d'évolution. (2) Liste des produits et services, détail des caractéristiques et modalités auprès de votre agence Banque Populaire Val de France. (3) Offre valable pour toute nouvelle adhésion au contrat Multirisque des Accidents de la Vie, quelle que soit la formule ou la version choisie et réservée aux contrats à périodicité mensuelle. Les 3 premières mensualités de votre 1ère année d'adhésion ne seront pas prélevées sur votre compte, voir conditions en agence ou auprès de votre conseiller. (4) Offre soumise à conditions et dans les limites fixées par l'offre de crédit, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège social : 1bis rue Jean Wiener 77420 Champs sur Marne - SIREN n° 784 275 778 - RCS Meaux – Immatriculation ORIAS n° 07 027 138. (5) Pour les crédits à la consommation, l'emprunteur dispose du délai légal de rétractation. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.(6) En votre qualité de sociétaire de la CASDEN Banque Populaire, vous pouvez bénéficier sur votre Prêt Banque Populaire Val de France, sans autres frais supplémentaires que ceux liés à la souscription des parts sociales CASDEN, du cautionnement de Parnasse Garanties, filiale de la CASDEN, sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par la caution, Parnasse Garanties. (7) Sous réserve d'acceptation du dossier par l'organisme prêteur, la Banque Populaire Val

Banque Populaire Val de France - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable • Siège social : 9 Av. Newton, 78180 Montigny-le-Bretonneux. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le N°07 023 354 • SIREN 549 800 373 RCS Versailles • Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_03FWUB délivré par l'ADEME.
Crédits photos : Fotolia et GetttyImages • Imprimé par nos soins.